



Centre d'approvisionnement – Bureau d'Ottawa  
Poste 9N089A, 9<sup>e</sup> étage  
200, rue Kent  
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

le 27 novembre, 2021

**ADDENDA N<sup>o</sup> 2**

Objet : **Appel d'offres n<sup>o</sup> 30001400**

Titre : Conception, fabrication et installation d'une tour radar autoportante de 24,4 mètres à Chebucto Head, en Nouvelle-Écosse

Lieu : Chebucto Head, en Nouvelle-Écosse

Date de clôture : **le 10 décembre, 2021, à 14 h HNE (Heure Normale de l'Est)**

Madame, Monsieur,

À la suite de l'appel d'offres susmentionné, nous transmettons le présent **addenda n<sup>o</sup> 2** pour informer les soumissionnaires des questions et réponses suivantes reçues à ce jour :

- Q1 : Dans le rapport d'étude géotechnique, le TROU DE FORAGE no BH01 et le TROU DE FORAGE no BH02 ne sont pas clairs. (On dirait que les pages ont été corrompues; les diagrammes ne s'affichent pas correctement.) Pouvez-vous fournir une version claire?
- R1 : Un exemplaire clair des diagraphies de sondage de l'appendice H (rapport géotechnique) sera fourni.
- Q2 : Existe-t-il des registres des conduits électriques et des câbles de mise à la terre enfouis ou de toute autre infrastructure souterraine existants à l'emplacement prévu de la nouvelle tour?
- R2 : Les infrastructures souterraines sont illustrées sur les dessins du devis technique à l'appendice B (plan d'implantation du site existant), l'appendice C (aménagement proposé du site) et à l'appendice F (schéma de mise à la terre du site existant).
- Q3 : Pouvez-vous fournir plus de détails sur le pont guide d'ondes et indiquer à quel endroit il doit être placé par rapport au bâtiment?
- R3 : Consulter le dessin de l'appendice C (aménagement proposé du site) du devis technique. Le pont guide d'ondes devrait être situé du côté nord de la nouvelle tour radar, le côté le plus près du futur bâtiment d'équipement. La distance horizontale entre le côté nord de la nouvelle tour radar et le futur bâtiment d'équipement est d'environ 3 mètres.



30001400

Q4 : La tour radar existante devra-t-elle être démantelée?

R4 : Non. La tour radar existante n'est pas incluse dans le présent contrat.

Q5 : Le revêtement d'asphalte sur le chemin d'accès et l'aire de virage devra-t-il être remis en état à la base de la tour?

R5 : Le revêtement d'asphalte doit être remis en état à l'extérieur de l'enceinte clôturée autour de la nouvelle tour radar. Ces travaux ne sont pas nécessaires à l'intérieur de l'enceinte clôturée.

Q6 : Quelle est la hauteur de la clôture actuelle sur le site? La nouvelle tour devra-t-elle être entourée d'une clôture?

R6 : La hauteur de la clôture actuelle sur le site est de 2,4 mètres (8 pieds). La nouvelle tour radar doit être entourée d'une clôture à mailles losangées d'une hauteur de 3,1 mètres (10 pieds).

Q7 : Faut-il installer un appareil d'éclairage au sommet de cette tour?

R7 : Non.

Cordialement,

**Ginette Aliaga**

Agente d'approvisionnement et des contrats

Centre d'approvisionnement, Services du matériel et des acquisitions

Pêches et Océans Canada

200, rue Kent, 9N089A

Ottawa (Ontario) K1A 0E6

Courriel : [Ginette.AliagaGallo@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Ginette.AliagaGallo@dfo-mpo.gc.ca)